

- Rencontre du 13 mai -

« Pour lutter contre l'exclusion, il faut une patience immense, une infinie délicatesse, une grande modestie et beaucoup de respect pour remporter ces victoires essentielles qui sont d'offrir un moment d'apaisement à ces naufragés de l'existence dont les amarres avec l'humanité, usées par les tempêtes de la vie, ont fini par se rompre.. »

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, lors du Xème anniversaire du SAMU social. Hôspice Saint-Michel - Paris, vendredi 28 novembre 2003.



Copyright Eric Lefeuve

Rencontre avec Philippe Bas, ancien Ministre, Conseiller d'Etat et Président du Conseil d'administration de l'Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations autour du thème « La politique sociale de Jacques Chirac ».

Extrait de l'« Action de Jacques Chirac » par M. Philippe Bas. Grand angle

La fracture sociale :

Jacques Chirac, avant tous les autres, a pris la mesure des souffrances que génère notre société déchirée et il a imaginé de nouveaux remèdes. Dès 1995, coup d'arrêt donné aux plans sociaux abusifs, mise en chantier de la première loi de cohésion sociale, création du contrat initiative emploi, lancement du prêt à taux zéro pour le logement social, relance de la lutte contre l'illettrisme... A partir de 2002, mobilisation de moyens sans précédent pour la lutte contre l'insécurité, loi de cohésion sociale, réduction très forte du chômage français (passé de 11% en 2001 à 8% en 2007), grande loi de 2005 pour la citoyenneté des personnes handicapées, augmentation de 150% du rythme annuel de construction de logements sociaux, réforme du RMI pour encourager la reprise d'activité par le versement d'un revenu complémentaire...

Ses mandats auront aussi été marqués par la volonté de Jacques Chirac d'actualiser le modèle social français en préservant la retraite par répartition, en sauvegardant la sécurité sociale et en relançant notre politique familiale, aujourd'hui devenue une référence en Europe. Chacun sait enfin ce que la lutte contre le cancer, avec la création de l'Institut national du cancer et l'interdiction de fumer dans les bureaux et les lieux publics, doit à l'action personnelle de Jacques Chirac. C'est aussi à lui que les Français doivent la réduction de moitié du nombre de morts sur les routes.

Focus : La politique sociale de Jacques Chirac

La politique sociale de Jacques Chirac, en quelques dates

- Le *13 juillet 1967*, sous l'impulsion de Jacques Chirac, alors Secrétaire d'Etat l'Emploi, est créée l'**ANPE** (Agence Nationale Pour l'Emploi).

- Le *30 juin 1975*, Jacques Chirac, Premier Ministre, est à l'origine de la première **loi en faveur des personnes handicapées**. Cette loi fondatrice place la prise en charge des personnes handicapées dans une logique de solidarité.

- De *1986 à 1988* :

Jacques Chirac, Premier Ministre de cohabitation, déploie un ensemble de mesures sociales en faveur de l'emploi :

- L'ordonnance du 11 août 1986 subordonne le recours au **travail intermittent** par les entreprises à la signature d'un accord préalable.

- La loi du 10 juillet 1987 pour la lutte contre le chômage de longue durée donne naissance à 710 000 stages « **emploi formation** » pour les jeunes de 16 à 25 ans.

- La loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des **travailleurs handicapés** introduit dans le Code du travail la notion d' « Obligation de travail » pour ces personnes. De plus, elle établit un système de discrimination positive : les entreprises de plus de 20 salariés doivent disposer de 6% d'employés handicapés.

- Le *22 novembre 1993*, Jacques Chirac, Maire de Paris, instaure avec le Dr. Xavier Emmanuelli le premier **Samu Social**. Aujourd'hui, cette structure d'aide aux plus démunis, est présente dans toutes les grandes villes françaises.

- De *2002 à 2007* :

Jacques Chirac, Président de la République, lance trois grands chantiers sociaux prioritaires :

- **La lutte contre le cancer**. Mis œuvre en mars 2003, ce plan a été décliné en 70 mesures dédiées à l'amélioration de la recherche, de la prévention et de l'accompagnement des malades. Grâce à ce programme, les taux de guérison au cancer sont, aujourd'hui en France, nettement supérieurs à la moyenne européenne.

- **La sécurité routière**. Engagé le 14 juillet 2002, le plan de lutte contre l'insécurité routière est un succès majeur du quinquennat de Jacques Chirac. Entre 2002 et 2007, plus de 8 000 vies ont été épargnées et près de 100 000 blessés évités.

- **L'insertion des personnes handicapées**. Cette politique, notamment consacrée par la loi du 11 février 2005, a créé un droit à la compensation du handicap. Elle a aussi

permis le renforcement des aides à domicile et la relance de l'insertion des personnes handicapées.

Parallèlement, Jacques Chirac a encadré son action de nombreuses dispositions sociales fondamentales :

- La lutte contre l'**exclusion**

En promulguant la loi contre le surendettement en 2003, Jacques Chirac permet la possibilité d'un effacement de la dette des ménages surendettés. Cette mesure est adaptée à l'ampleur du problème, qui touchait plus de 7,5 millions de Français en 2007, selon le Conseil Economique et Social.

Jacques Chirac entreprend aussi une modernisation du dispositif d'urgence sociale dès 2003, qui assure un accueil permanent et tout au long de l'année à plus de 870 000 personnes sans-abri.

- La promotion de l'**égalité des chances et de l'insertion sociale**

Le 18 décembre 2003 Jacques Chirac crée le Revenu Minimum d'Activité (RMA), qui facilite la réinsertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

En 2005, Jacques Chirac engage le plan de cohésion sociale. Celui-ci alloue 13 milliards d'euros sur cinq ans à l'emploi, au logement et à l'égalité des chances.

Pour veiller au respect de ces principes, le Président de la République annonce, le 30 décembre 2004, l'établissement de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE).

- Le renforcement des **solidarités entre les territoires**

Avec la loi de rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 Jacques Chirac a garanti la réduction des inégalités sociales dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS). De plus, l'action sociale dans les quartiers défavorisés a été raffermissée grâce à l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine dès 2005.

Le Président de la République a simultanément impulsé une politique d'envergure en faveur du monde rural, concrétisée en 2005 par le « Plan quinquennal de développement des territoires ruraux ».

- Le développement du **dialogue social**

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale institue un droit au reclassement personnalisé, aménage les délais de recours et renforce le dialogue social.

Le 31 janvier 2007, Jacques Chirac consolide cet ensemble avec la loi de modernisation du dialogue social, qui place les partenaires sociaux au cœur de l'élaboration des réformes.

- La sauvegarde du **système social français**

La loi du 21 août 2003 a pérennisé le système de retraite par répartition ainsi que le niveau des pensions de chaque Français jusqu'en 2020. Elle y introduit aussi une plus grande équité et une liberté de choix.

A partir de 2003, le Président Jacques Chirac engage aussi une réforme globale du système de santé, qui agit sur l'organisation des soins et le comportement des acteurs.

La vision sociale de Jacques Chirac, à travers quelques discours

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, lors du Xème anniversaire du SAMU social. Hôpital Saint-Michel - Paris, vendredi 28 novembre 2003

Discours de M. Chirac, Président de la République, à l'occasion de l'installation de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Paris, le jeudi 23 juin 2005.

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la modernisation du dialogue social. Palais d'Iéna. Paris, le mardi 10 octobre 2006.

Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, sur la politique en faveur des personnes handicapées. Palais de l'Élysée - Paris le mardi 8 février 2005 .

Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, sur la lutte contre le cancer. Palais de l'Élysée, le mardi 27 mars 2007